



**A compter du 1<sup>er</sup> avril 2014**

PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

**SERVICE DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTEGRATION**

Adresse	Permanences téléphoniques
Préfecture de la Haute-Savoie Service de l'immigration et de l'intégration 12 bis rue du 30 <sup>ème</sup> régiment d'infanterie 74000 ANNECY  Adresse postale : BP 2332 74034 ANNECY CEDEX	<b>Titre de séjour : 04 50 33 60 29</b> <i>Les lundi, mercredi et vendredi, de 9 heures à 11 heures</i> <b>Asile : 04 50 33 64 62 ou 04 50 33 61 44</b> <i>Les lundi, mercredi et vendredi, de 9 heures à 11 heures</i> <b>Naturalisation : 04 50 33 60 92 (décret)</b> <b>04 50 33 60 20 (mariage)</b> <i>Les lundi et vendredi, de 9 heures à 11 heures</i>

Titre de séjour		
<b>1- Dépôt d'un dossier de demande de titre de séjour (*)</b> (première demande, renouvellement, changement d'adresse, duplicata)	<b>Matin uniquement</b> Du lundi au vendredi	De 9 heures à 11 heures 30
<b>2- Demande d'admission exceptionnelle au séjour</b>	<b>Mardi matin uniquement</b>	De 9 heures à 11 heures 30
<b>3- Renouvellement de récépissé (sauf asile), retrait de titre de séjour et de TIR/DCEM, déclaration de perte, questions diverses</b>	<b>Après-midi uniquement</b> Du lundi au vendredi	De 13 heures 30 à 15 heures 30
Asile		
<b>1- Dépôt d'une demande d'asile</b>	Mardi matin Jeudi matin	De 9 heures à 11 heures 30
<b>2- Renouvellement d'un récépissé-asile</b>	Lundi matin Vendredi matin	De 9 heures à 11 heures 30
<b>3- Demandeur d'asile souhaitant être admis au séjour pour raisons médicales</b>	Lundi après-midi	De 13 heures 30 à 15 heures 30
<b>4- Demande de titre d'identité et de voyage</b> Etrangers résidant dans les communes d'Annecy et de Cran-Gevrier (Autres communes : dépôt en mairie)	Mercredi	De 9 heures à 11 heures 30 De 13 heures 30 à 15 heures 30
Naturalisation		
<b>Dépôt d'une demande de naturalisation par décret</b> Etrangers résidant dans les communes de l'arrondissement d'Annecy seulement - Autres communes : dépôt en mairie	Lundi après-midi Mardi après-midi Jeudi après-midi	De 13 heures 30 à 15 heures 30

**DEMANDE DE TITRE DE SEJOUR**

**(\*) PRISE DE RENDEZ-VOUS possible uniquement pour le dépôt d'une demande de titre de séjour**  
(première demande, renouvellement, duplicata, modification et changement d'adresse)

Afin de limiter le délai d'attente, il est conseillé de prendre rendez-vous. La prise de rendez-vous s'effectue **uniquement par internet** sur le site de la préfecture : [www.haute-savoie.gouv.fr](http://www.haute-savoie.gouv.fr) (Démarche administrative – Demande de titre de séjour – Prise de rendez-vous). Il est précisé qu'un rendez-vous permet le traitement d'un seul dossier. Une confirmation de rendez-vous est adressée par message électronique ; il est conseillé de conserver ce message contenant un lien qui permet de modifier ou d'annuler le rendez-vous.

Seul un dossier complet permet la délivrance d'un récépissé de demande de carte de séjour. Les listes des justificatifs nécessaires à la constitution d'un dossier sont disponibles sur le site [www.haute-savoie.gouv.fr](http://www.haute-savoie.gouv.fr) (Démarche administrative – Demande de titre de séjour). Le demandeur devra impérativement se présenter muni des originaux et des photocopies.

**DEMANDE DE TIR/DCEM**

Les demandes de TIR/DCEM doivent être adressées à la préfecture **exclusivement** par courrier. Le formulaire de demande et la liste des pièces nécessaires sont disponibles sur le site internet [www.haute-savoie.gouv.fr](http://www.haute-savoie.gouv.fr). La remise de titre sera effectuée en préfecture pour l'arrondissement d'Annecy et en sous-préfecture pour les autres arrondissements sur convocation.

**ATTENTION**

**Tout dossier incomplet sera refusé par la préfecture. Aucune photocopie ne sera effectuée par le service.**